



PROCES VERBAL

Convoqué le 31 mars à la salle polyvalente de VIVIERS SUR CHIERS le Conseil communautaire s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre JACQUE.

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

MARIEMBERG Jean-François, BOUDART Lionel, MOSCATO Pascal, AZZARA JF, GUILLIN Pierre, PICCA Yves, PERRIN Pierre, DIDIER François, SAUVAGE Christian, WEISS James, SOBIAK Gérard, DAMIEN Jean-François, PETRI C, BRACONNIER Philippe, FIDERSPIL Alain, FURLANI Annie, JACQUE Jean-Pierre, LAMBERT Claude, LECLERC P, LEROY Annick, PAQUIN Guy, PERCHERON Caroline, STUPKA M, PIERRET Jean-Jacques, MICHEL Claude, DEGLIN Christian, SCHMITZ Jean-Luc, SIROT Alain, SAUNIER René, JENNESSON Rémy, ROESER Daniel, LESIEUR P, DYE PELISSON A, GILLARDIN Eric, DALLA RIVA Jean-Patrick, LAURENT Claude.

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : AUMONT G (LONGUYON) à E GILLARDIN, HANGGELY J (LONGUYON) à LAMBERT C, POPLINEAU M (LONGUYON) à BRACONNIER PH, SCHMIDTGALL S (LONGUYON) à ROESER D, GUERIN V (PETIT FAILLY) à LECLERC P

La séance débute à 19h00

La feuille de présence est vérifiée pour décompter exactement le nombre de délégués communautaires titulaires ou suppléants présents ainsi que les procurations.

Récapitulatif	
Rappel du nombre de sièges	44
Quorum	23
Nombre de titulaires présents	36 (a)
Nombre de suppléants présents (en lieu et place d'un titulaire)	(b)
Nombre de procurations	5 (c)
Soit un total de votants potentiels de	41 (a+b+c)

Ayant constaté que le quorum est atteint, le président Jean-Pierre JACQUE procède à l'élection du secrétaire de séance.

1- Election du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est désigné au début de chacune des séances du conseil communautaire (Art L2121-15 CGCT)

A l'appel des candidatures, P LECLERC, délégué communautaire de la commune de Longuyon, se propose et est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

2- Procès-verbal du conseil communautaire du 15 MARS 2016

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 15 MARS 2016

Le procès-verbal n'appelle aucune observation

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 3 contre et 38 POUR,

- VALIDE LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2016

Les cinq points de l'ordre du jour suivant font l'objet d'une présentation en séance de Monsieur Jean-François MARIEMBERG - 1er Vice-président délégué aux Finances

3- BUDGET ORDURES MENAGERES (ANNEXE 5)

JF MARIEMBERG présente les résultats de l'exercice

- Compte de gestion 2015

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 CONTRE, 4 Abstentions et 29 POUR,

- APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2015

- Compte administratif 2015

JF MARIEMBERG présente les résultats du CA 2015 avec en exploitation + 302 528.44 et en investissement ó 23 578.31 . Après les résultats à reprendre par le biais d'opérations d'ordre, les recettes s'élèvent à 2 235 040.93p et les dépenses à 1 932 512.49p

JF MARIEMBERG poursuit par la présentation de la section Recettes 2 235 040.93 p avec la TEOM 1 353 995 et 878 198.09 pour la participation du Budget Général et reversement du STOM, soit un excédent de 302 528.44. Pour la section Investissement, elle fait apparaître un déficit de 23 578.31p

Le Président quitte l'assemblée

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 CONTRE, 4 Abstentions et 28 POUR,

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

- Affectation des résultats

JF MARIEMBERG propose d'affecter les résultats 2015 compte tenu de la proposition de passer le taux de la TEOM de 12 à 10.5.

JF MARIEMBERG propose de retirer à l'excédent d'exploitation 198 673.82p pour les affecter au compte 1068 en recettes d'investissement. Reste un résultat de 103 854.62p

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 1 CONTRE, 1 Abstention, 39 POUR

- APPROUVE L AFFECTATION DES RESULTATS

- Taux TEOM

Le président propose en séance de voter un taux de 10.5% .

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 CONTRE, 33 POUR,

- **APPROUVE LE VOTE DU TAUX DE LA TEOM A 10,5%**

- **BP 2016**

JF MARIEMBERG présente le BP OM 2016

Le Président met au VOTE le projet de budget OM 2016 de la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonais tel qu'il a été présenté.

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 CONTRE, 5 Abstentions et 28 POUR,

- **APPROUVE LE BP 2016**

-4 BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION DES RESULTATS 2015 (Annexe 2)

- **Compte de Gestion 2015**

Présentation de JF MARIEMBERG

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Il comporte :

une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)

le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

JF MARIEMBERG présente la section de fonctionnement et les dépenses qui s'élèvent à 3 014 353.91€

JF MARIEMBERG présente les recettes de fonctionnement qui s'élèvent à 4 248 937.96€ soit un excédent de 1 234 584.05€ et demande s'il y a des questions.

Pas de questions

L'œlu poursuit sur les dépenses d'investissement 645 407.09€

Il poursuit avec les recettes d'investissement de 953 329.16€ et un résultat d'investissement de 277 922.07€

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 7 contre , 1 Abstention et 33 POUR,

- **APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2015**

- **Compte Administratif 2015**

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

É rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;

É présente les résultats comptables de l'exercice

É est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le président J P JACQUE quitte l'assemblée

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 contre , et 32 POUR,

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

- **Affectation des résultats :**

AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Montant affecté au Compte 1068 718 808,05 p

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 contre et 33 POUR,

- **APPROUVE L'AFFECTATION DES RESULTATS**

- **VOTE DES TAUX D IMPOSITION**

Le conseil communautaire se prononce sur les taux d'imposition 2016

Il est proposé en séance de maintenir les taux à l'identique de 2015

	Taux 2014	2015	Taux proposés 2016
Taxe d'Habitation	9,56%	9,28%	9.28%
Taxe du Foncier Bâti	5,71%	5,55%	5.55%
Taxe du Foncier Non Bâti	8,05%	7,82%	7.82%
CFE	10,16%	9,87%	9.87%

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 7 CONTRE, 1 Abstention, 33 POUR,

- **APPROUVE LE VOTE DES TAUX D IMPOSITION en les maintenant à l'identique de 2015**

BP 2016

JF MARIEMBERG précise que de nouvelles opérations ont été ajoutées telles la pose de bornes de rechargement et quelques ajustements, pour une somme totale en dépenses de fonctionnement de 3 823 593p

JF MARIEMBERG poursuit par la présentation des recettes de fonctionnement d'un montant de 3 823 593p constituées par 3 307 817 des recettes de l'année et d'un excédent reporté de 515 776p.

JF MARIEMBERG présente les dépenses d'investissement, restes à réaliser (Biomasse, site, piscine, mobilier périscolaire, travaux Tellancourt , Eclairage Public, MSP) et opérations nouvelles (emprunt, site, Eclairage Public, crèche Pierrepont, mobilier périscolaire, aquabikes, bornes, MSP)

JF MARIEMBERG poursuit sa présentation par la section d'investissement, avec en dépenses 2 421 118p et en recettes du FCTVA, des excédents de fonctionnement , DETR, Région, MSP, CD54, Piscines, CAF, Amortissement et résultats d'investissement reportés

Le président met au vote le budget Primitif 2016 tel qu'il a été présenté

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 8 contre, 2 Abstentions et 31 POUR,

- **APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF 2016**

5-	BUDGET ASSAINISSEMENT et AFFECTATION DES RESULTATS
2015(annexe 3)	

JF MARIEMBERG présente le compte de gestion et le CA

- **Compte de Gestion 2015**

Le conseil communautaire sera amené à approuver le compte de gestion du Budget annexe Assainissement 2015

Le CG 2015 s'équilibre avec 719 188.92 p en dépenses et en recettes

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 1 Abstention et 40 POUR,

- **APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2015**

- **Compte administratif 2015**

Le Président quitte à l'assemblée,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 1 Abstention , et 39 POUR,

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

- **Affectation du résultat**

JF Mariemberg précise qu'il n'y a pas lieu de réaliser une affectation du résultat puisque les sections sont excédentaires

- BUDGET PRIMITIF 2016

JF MARIEMBERG précise que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 688 100p
JF MARIEMBERG poursuit par les recettes d'investissement qui laisse apparaître un excédent
reporté de 1 308 337.31p et passe au vote

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 4 Contre, 5 Abstentions , et 32 POUR,

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

5- BUDGET ASSAINISSEMENT DSP LONGUYON (ANNEXE 4)

- Compte de gestion 2015

JF MARIEMBERG présente la section de fonctionnement (92 594.38p en dépenses et 177 154.74p
recettes) avec un excédent de 84560.36p

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 84 327p et en recettes 65 091.23p soit un résultat
déficitaire de 19 235.77p

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A L UNANIMITE

- APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2015

- Compte administratif 2015

Le conseil est amené à approuver le compte administratif 2015

Le Président quitte l'assemblée

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A L UNANIMITE

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015

- Affectation des résultats

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A L UNANIMITE,

- APPROUVE L AFFECTATION DES RESULTATS

- BP 2016

Le président met au vote le budget assainissement LONGUYON tel qu'il a été présenté

JF MARIEMBERG présente le BP 2016

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 1 Abstention et 40 POUR,

- APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF 2016

JP JACQUE remercie JF MARIEMBERG pour son travail et ses présentations

8- CONVENTION CADRE AGAPE (ANNEXE 6)

Le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'AGAPE définissent chaque année un programme de travail pour lequel ils sollicitent le versement de subventions permettant sa réalisation ;

La subvention de la T2L permet à l'AGAPE d'assurer ses missions à savoir :

- Projet d'Agence 2020
- Intelligence territoriale et observation
- Aménagement du territoire et ville durable
- Planification et urbanisme stratégiques
- Grands territoires, fait transfrontalier et réseaux
- Ressources et diffusion de la connaissance

Il convient donc de fixer les règles présidant à l'allocation des subventions annuelles grâce à une convention cadre.

Pour la T2L, le montant de la subvention s'élève à 40 031.99€ pour l'année 2016 pour une population légale de 15 949 habitants. (2.51€/habitant)

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

Avec 11 CONTRE, 6 Abstentions , 24 POUR,

- **Autorise le Président à signer ladite convention**

9- MARCHE LAPE (ANNEXE 7)

Le contrat de prestations de service arrivant à échéance en avril 2016, il convient de confier à nouveau la gestion du LAPE à un personnel qualifié.

Aussi un MAPA a été lancé . La réception des plis des divers candidats devant s'être terminée le 25 mars à 12h, la commission périscolaire et la CAO ont été chargées d'ouvrir les plis et de procéder à l'étude des offres le 29/03/2016.

Le conseil communautaire

Après en avoir délibéré,

Avec 7 CONTRE, 34 POUR,

- **Attribue le marché à l'entreprise PZO ayant présentée la meilleure offre**
- **Autorise le président à signer le marché**

10- RECRUTEMENT PERSONNEL

Un besoin en personnel d'entretien existe sur un multi-site périscolaire.

La conclusion d'un contrat aidé - CAE CUI - de 20h hebdomadaires est envisagé pour parer au besoin.

Ce contrat subventionné à 85% par l'Etat et signé en collaboration avec Pôle Emploi, CAP EMPLOI ou la MISSION LOCALE doit être proposé à la signature du président de la T2L.

Le conseil communautaire

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- Autorise le Président à recruter une personne en contrat aidé 20h hebdomadaires et prévoit les crédits nécessaires au budget.**

11- DEMANDE DE SUBVENTION FNADT ó MAISON DE SANTE
Le Président retire ce point de l'ordre du jour

INFORMATIONS DIVERSES

- Comptes rendu des visites de communautés CCPHVA et Chardon Lorrain sur le sujet des OM (ANNEXE 8)
- CA du SMTOM du 24 Février 2016 (ANNEXE 9)- le rapport est présenté aux conseillers communautaires. Il n'appellent aucune observation ;
- Liste nominative des membres des commissions (annexe 10)
- Concert à CHARENCY le 09 AVRIL
- Concert à Grand FAILLY le 22 /04 , à afficher dans les mairies

La séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance

Pascal LECLERC